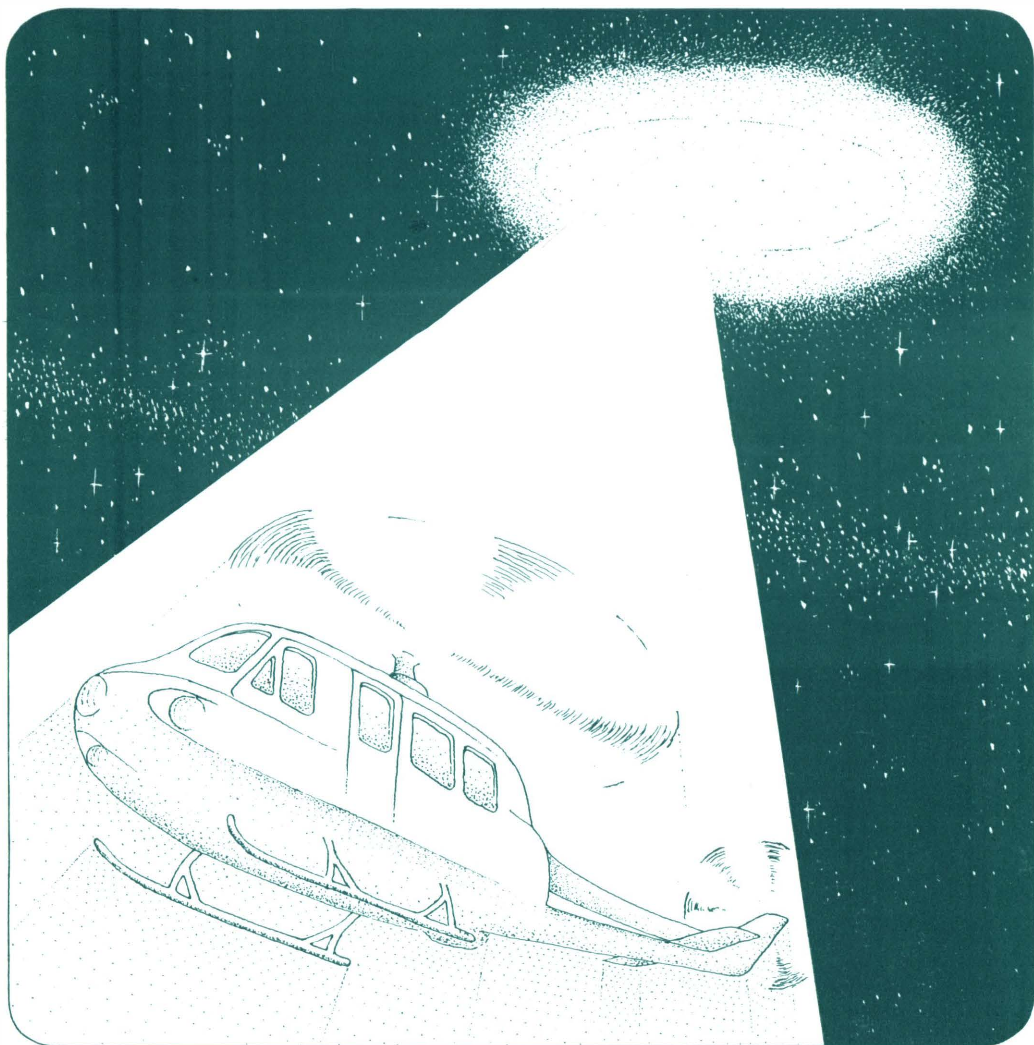
ISSN 0223-0976

ovni présence



Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes

BULLETIN N° 25

TRIMESTRIEL MARS 1983 5 FS ~ 15 FF

ovni *présence*
Trimestriel n° 25
1er trimestre 1983
Huitième année

Ovni-présence.
Un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quelqu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-présence est éditée par l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes.
Rédaction, abonnements : AESV-Suisse, case postale 342, CH-1800 Vevey 1
Secrétariat général : AESV-France, 40 rue Mignet, F-13100 Aix-en-Pce

L'AESV est une association sans but lucratif fondée en 1974. Elle a pour but l'étude objective et rationnelle du phénomène OVNI ainsi que la diffusion libre d'informations ufologiques.

Les articles publiés dans Ovni-présence n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, traduction ou adaptation, même partielle, de texte, photo ou illustration est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée à l'éditeur responsable et à conditions de citer clairement le ou les auteurs, la source et l'adresse de la revue.

Comité de rédaction : Perry Petrakis et Yves Bosson
Equipe rédactionnelle : abstracts : Perry Petrakis
éléments : Jean-Pierre Troadec
impressions : Lilyane Troadec
repères et maquette : Yves Bosson
dessins : Thierry Rocher
Editeur responsable : Yves Bosson
Imprimé en Suisse par l'Imprimerie des Lerreux - 2114 Fleurier

© Copyright Ovni-présence, 1983

➡ *les 'abstracts' sont désormais encartés dans la revue*

➡ *le sommaire se trouve en p.24*

BULLETIN D'ABONNEMENT, D'ADHESION, DE COMMANDE.

☐ Je désire m'abonner à Ovni-présence pour une année (198):18FS/60FF-4Nos
☐ Je désire m'abonner à Ovni-présence pour 2 ans (198 et 198):36FS/120FF
☐ Je désire un abonnement de soutien pour une année (198) et je recevrai un exemplaire gratuit du livre de Gilbert Bourquin "L'invisible nous fait signe" (197 p.): 25FS/80FF + port (2FS/10FF)
☐ Je désire un abonnement étudiant (jusqu'à 18 ans) - ci-joint la photocopie de ma carte d'étudiant - une année (198): 14FS/45FF
☐ Je désire les anciens numéros suivants de la revue : 8,12(3FS pce) * 10, 11,13,14,17,18(3,5FS) * 15/16,19/20(7FS) * 21,22(4FS/12FF) * 23,24(5FS/15FF) (entourer les numéros désirés).
☐ Je désire adhérer à l'AESV en tant que membre ☐ actif 40FS/130FF ☐ passif 30FS/100FF ☐ de soutien 50FS/170FF pour 198 . L'abonnement me sera servi gratuitement.
☐ Je désire ...exemplaire(s) du livre de Gilbert Bourquin "L'invisible nous fait signe" : 18FS/60FF + port (2FS/10FF)

➡ A compléter. Le total de ma commande est de...FS/FF.
Mon nom et mon adresse complète :
Les paiements sont à effectuer, pour la Suisse, la France et autres pays, au CCP 18-5723 de l'AESV-Suisse, C.P. 342, CH-1800 VEVEY 1.
Pour la France, il est possible d'adresser des chèques à l'ordre de Perry Petrakis à l'AESV-Suisse ou l'AESV-France, 40 rue Mignet, F-13100 AIX-EN-PROVENCE.

● show-biz
● l'arbre qui cache la forêt

● *Dans le monde dit du spectacle, il est chose courante qu'un artiste ou une vedette parraine paternellement ou associe son nom à une autre personne peu connue qu'il veut propulser dans ce milieu. Cela assure une certaine continuité, cela assure aussi certains avantages à notre vedette envers lequel le bénéficiaire a une dette morale (cette image étant considérablement simplifiée).*

C'est exactement ce qui se passe en ufologie où dans les années cinquante , des personnages tel Adamski, pour ne citer que lui, organisaient des rassemblements de fanatiques destinés à populariser l'intromission et l'initiation de nouveaux contactés. Hot dogs, coca et forains de tous poils étaient de rigueur. Sachant que la France a vingt ou trente ans de retard sur les Etats-Unis...nous semblons être entrés de plein pied dans cette ère avec les fabricants-conférenciers-écrivains-éditeurs-producteurs-scénaristes-distributeurs qui sont autant de one man show en puissance, contrôlant ainsi l'infiltration insidieuse de l'esprit moyen du tout début jusqu'à la fin des fins où le livre sort tout chaud de l'assemblage prêt à être vendu à des prix exorbitants défiant toute concurrence. Le cas Jean Miguères -nous l'avons vérifié- en est l'illustration parfaite.☐

Perry Petrakis

● *C'est incontestablement faire oeuvre utile d'hygiène mentale que de dénoncer les abus et méthodes irrationnels en ufologie. Qui plus est, démontrer l'existence de mécanismes subjectifs chez les ufologues, c'est être capable de différencier le vrai du faux, d'y voir plus clair.*

Le cas Jean Miguères est sans doute, à cet égard, un cas parfait. Trop parfait même : les erreurs sont innombrables, elles crèvent les yeux. Notre travail, en ce sens, n'a aucun mérite. Le danger est ailleurs. Il ne faudrait pas que l'"arbre" Jean Miguères cache la "forêt" des ufologues; il ne faudrait pas que le cas particulier Jean Miguères et ses excès cachent les erreurs d'autres ufologues qui passent pour crédibles mais ne le sont point. C'est là que se situe le risque véritable : que des gens jouissant d'une crédibilité acquise on ne sait trop comment, parfois grâce à des diplômes, soient ipso facto affublés d'une "autorité ufologique" que rien ni personne ne songe à analyser.

Si certains jouissent encore d'un crédit excessif, ils le doivent sans doute à la "French UFO Connection" vers qui les regards n'ont pas fini de converger.☐

Yves Bosson

NE BROYEZ PLUS DU NOIR

pour faire une rencontre du 3ème type !

LISEZ loisirs 2000

(3 numéros)	45 F	9 F	participation
(6 numéros)	84 F	18 F	aux frais
(12 numéros)	168 F	36 F	d'envoi

Règlement : Etabli à l'ordre de C. GAROTTA à adresser B.P. 9 - 13840 ROGNES

le cas «coyne» : un cas «béton» ?

Rencontre hélicoptère-Ovni au-dessus de l'Ohio

NON-IDENTIFIÉ

En mars 1979, un très intéressant rapport fut publié à l'instigation de Jennie Zeidman et sous l'égide du CUFOS, portant le titre "Rencontre d'un hélicoptère avec un OVNI au-dessus de l'Ohio", (1). Le rapport qui compte 122 pages fait le récit minutieux et détaillé de l'aventure vécue par quatre hommes, militaires de carrière, qui volaient à bord d'un hélicoptère de l'armée de réserve (2) des Etats-Unis en provenance de Columbus (Ohio), où ils avaient passé un examen médical de routine, et se rendant vers Cleveland (Ohio) afin de regagner leur base.

Le temps était au beau fixe et la visibilité idéale. L'hélicoptère volait à 90 noeuds à une altitude de 2500 pieds (750 mètres) et survolait une région montagneuse et boisée s'élevant entre 1100 et 1200 pieds (334 et 364 mètres).

Vers 23h, l'un des quatre hommes, le Sgt John Healey, aperçoit une lumière rouge allant d'ouest au sud, qu'il ne peut identifier à un avion, et comme aucun avion n'était signalé dans le secteur, il n'en fit pas mention.

A 23h02, le Sgt Yanacsek aperçoit une lumière rouge constante sur l'horizon, à l'est, qui semble suivre l'hélicoptère. La lumière semblait s'approcher rapidement et le Capitaine Coyne, chef de mission, demande à Yanacsek de la surveiller.

Alors que la lumière s'approche à toute vitesse sous les yeux étonnés des trois hommes, le Capitaine Coyne se jette sur les commandes et commence une descente très rapide de 500 pieds/minute (152 m/m) et contacte simultanément la tour de Mansfield pour savoir si d'autres avions se trouvent dans le secteur. Après un premier essai, la radio tombe en panne sur les gammes VHF-UHF.

La lumière rouge augmente d'intensité et paraît être sur une trajectoire de collision, à une vitesse estimée à 600 km/h. Coyne augmente sa vitesse de descente à 2000 pieds/minute (608 m/m) et la dernière altitude dont il se souvient est 1700 pieds (516 m), (voir dessin).

Alors que l'objet fonçait sur l'hélicoptère, il ralentit et évolua devant l'hélicoptère à la même vitesse que celui-ci (voir illustration de couverture). C'est alors que les quatre hommes peuvent détailler l'objet de forme cigaroïde, gris métallique. L'objet duquel émanait un faisceau vert baignant toute la cabine, possédait en outre une lumière rouge à une extrémité et une lumière blanche à l'autre extrémité. Après quelques secondes, l'engin prit la direction ouest et fit un angle de 45° pour virer à droite. Seule la lumière blanche était alors visible, ce qui permit à Jezzi et Coyne de noter que l'altimètre indiquait 3500 pieds (1064 m) et que l'hélicoptère continuait à monter à 1000 pieds/minute (304m/m). Coyne déclara pourtant que le "manche à balai" était en position "descente", il le remonta alors et l'hélicoptère fit une ascension de 300 pieds (91 m.) avant qu'il ne puisse en reprendre le contrôle. Coyne ramena l'hélicoptère à 2500 pieds (750 m.) et établit un contact radio avec Akron Canton avant de poursuivre sa route sans autre encombre.

La CCAP (Civil Commission on Aerial Phenomena), saisie de l'affaire, réalisa l'importance de trouver des témoins au sol et fit donc passer un communiqué dans la presse. Le soir même, une famille de cinq personnes se fit connaître et la CCAP en interrogea rapidement tous les membres.

A l'issue de cette longue enquête et après avoir corroboré les différentes versions, les spécialistes de cette Commission nous apprirent que l'objet était sensiblement plus grand que l'hélicoptère, avec, à l'avant, une lumière rouge, à l'arrière un feu blanc et au centre un puissant projecteur de lumière verte capable de pivoter. Selon les témoins au sol, l'objet immobilisa l'hélicoptère et s'immobilisa avant de repartir. Tous sont d'accord pour affirmer que la vitesse passait de 0 à 600 km/h et que l'objet effectuait des angles de 45°. L'ascension des objets dura 108 secondes durant lesquelles l'hélicoptère et l'objet passèrent de 1700 à 3500 pieds, alors que l'observation quant à elle dura en tout environ 350 secondes. Cependant, ce qui marqua le plus les témoins fut cette lumière verte décrite comme un rayon dense qui s'élargissait en forme de cône ou de pyramide. La panne momentanée de la radio ne peut être expliquée, pas plus le fait qu'aucun enregistrement des conversations avant l'observation ne put être retrouvé.

Il est des cas où il est difficile de tirer des conclusions. Celui-ci en fait partie. Jennie Zeidman ne s'est pourtant pas privée de le faire. Nous la laissons donc à l'entière responsabilité de ses affirmations qui, vous le verrez, sont tout de même assez prudentes.

"L'objet rencontré par l'équipage de l'hélicoptère Coyne reste non-identifié, malgré de nombreuses heures d'interviews avec les témoins et plusieurs mois d'enquêtes complémentaires, de consultations et d'analyses.

Tous les témoins étaient coopératifs pendant de longues périodes. Parce que l'équipage et les témoins au sol (qui ne se sont jamais connus) ont fait en substance la même description et le même récit chronologique, la probabilité qu'ils aient assisté au même phénomène reste très élevée.

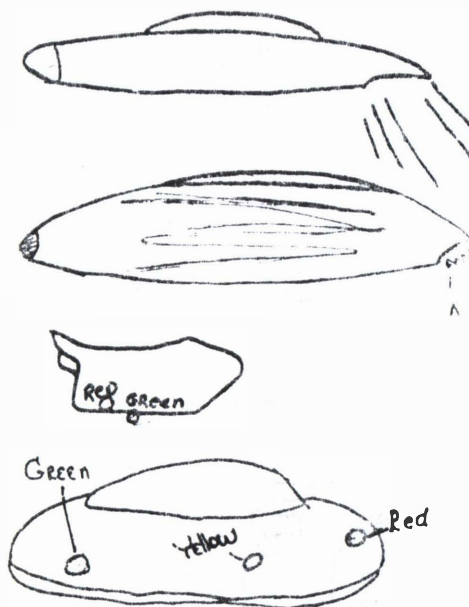
Certainement, il n'y a aucune indication de collusion entre eux, ni de farce et, indépendamment l'un de l'autre, chaque équipe de témoins présente une observation OVNI cohérente.

Les diverses possibilités que l'OVNI ait été, soit une météorite, soit un avion à haute performance, ont été considérées dans le détail et ont été démontrées indéfendables.

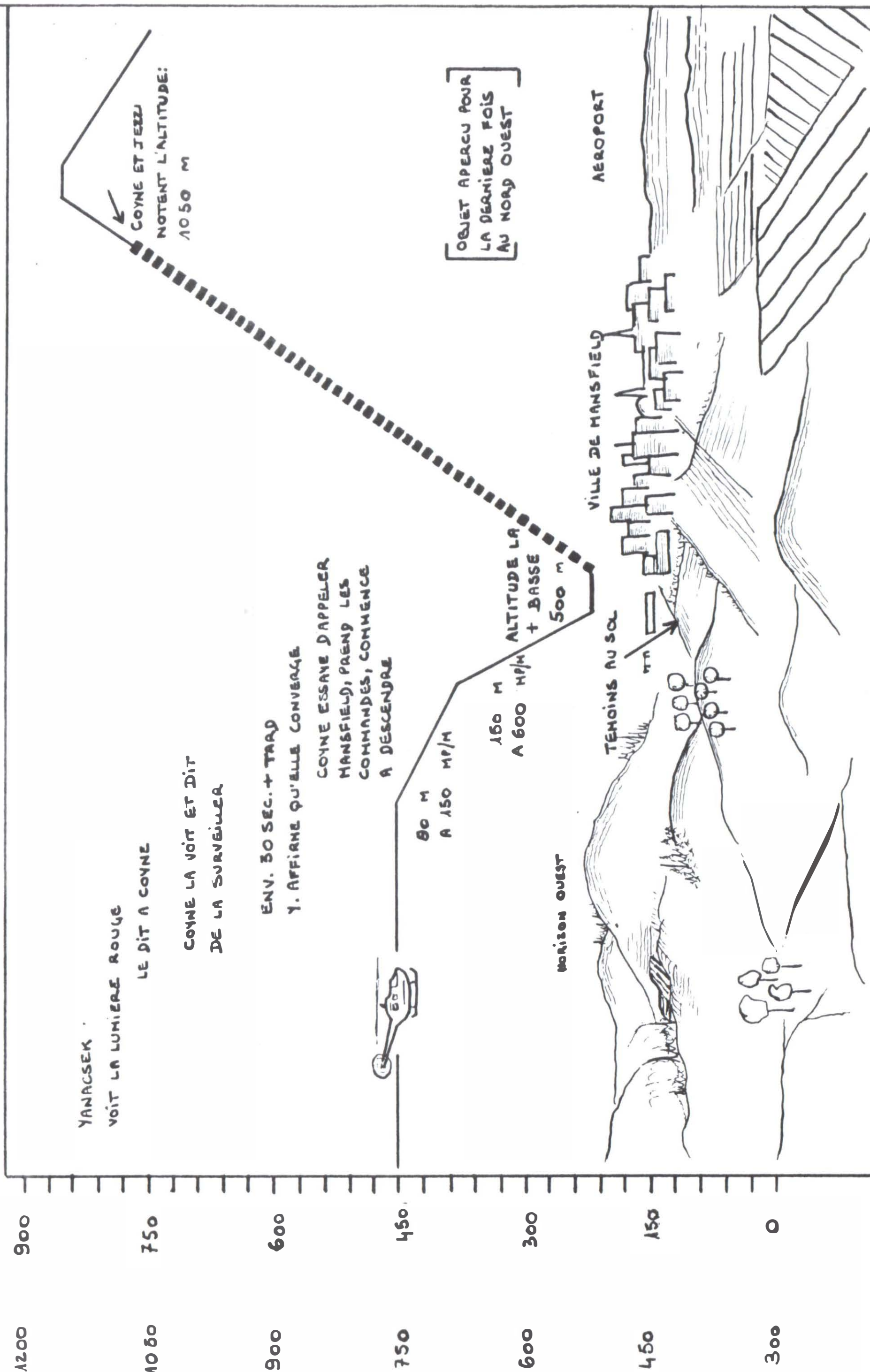
Le degré auquel l'objet affecta les instruments à bord ainsi que la trajectoire de l'hélicoptère reste un mystère malgré des antécédents dans les cas d'autres quasi-collisions aéronefs-OVNI, tels que pannes radio, ascensions inexpliquées, avaries de boussoles magnétiques.

Une des interprétations possibles des faits rapportés serait que le phénomène était un objet avec une réalité physique au moment de l'observation. Une autre interprétation possible pourrait être celle de l'image projetée similaire à un hologramme.

Je ne propose aucune théorie quant aux mécanismes ou origines du phénomène OVNI ou de la réalité de cet objet particulier. Ce rapport offre seulement une présentation des faits et ma conviction est que nous sommes confrontés à



Dessins de l'objet par Coyne, Yanacsek et deux témoins au sol (Curt et Camille) -de haut en bas. Doc. CUFOS.





L.Coyne lors de son discours à l'ONU. Doc. Y.Nagata, ONU.

une nouvelle information empirique qui mérite l'attention des scientifiques du comportement ainsi que des physiciens". (1:pp.105-106).

Font suite ces compléments d'enquête dont parle Jennie Zeidman dans sa conclusion, la consultation de nombreuses cartes, les récits des témoins consignés sur des kilomètres de bandes magnétiques, les analyses entre autres des résultats des laboratoires ayant expertisé l'hélicoptère qui déclarèrent que *"si le système de gyro directionnel avait été soumis à une variation du champ magnétique, il ne réagirait pas avec des mouvements spectaculaires de l'aiguille mais en affichant le symbole + ou - dans un petit coin situé sur la face de l'appareil. Dans ces conditions (la surprise de la rencontre) une telle indication d'erreur peut facilement passer inaperçue aux pilotes".*

D'autres études ponctuelles sont soumises à l'appréciation du lecteur et font l'objet de nombreux appendices tels ceux sur "les témoins au sol", "le faisceau vert", "la corrélation avec d'autres cas similaires". A cet égard, il est intéressant par exemple de noter le cas d'un pilote qui, le 23 juillet 1947, se trouve nez à nez avec une boule de lumière. Le témoin raconta que le moteur de son avion s'arrêta complètement alors que l'indicateur de vitesse tomba à zéro. Malgré cela et la désagréable impression d'être épié et examiné, son avion flotta, immobilisé (1:p.95 - réf : Arold T. Wilkins "Flying saucers on the attack", Ace Books, 1954, p.70).

Plusieurs récits de ce genre s'étalent tout au long de ce rapport, accompagnés de dessins (reconstitutions), de cartes géographiques (aériennes et routières), des tableaux de comparaisons entre les récits des témoins au sol et en l'air. Toutefois, l'appendice le plus intéressant est celui qui traite de l'intérêt que porte le Pentagone pour les rêves des témoins après une observation. Coyne fut lui-même contacté par une personne se disant du Pentagone qui lui demanda s'il avait eu des rêves étranges depuis l'observation. Voici sa réponse :

"Je dormais paisiblement, puis je me suis levé, je me suis dirigé vers le couloir où je me suis arrêté. Je me suis alors retourné et je me vis au lit en train de dormir sur le côté. Vous savez, c'est comme si je me regardais dans une glace. Je rêvais que j'étais conscient, mais que mon corps dormait. Je me suis levé, j'ai rêvé que je me suis levé et j'ai commencé à marcher et je me suis retourné et j'avais peur. Je vis quelque chose allongé dans le lit et c'était moi (rire malaisé) et j'ai eu si peur que je me suis recouché et je me suis dit "je ferais mieux de recommencer tout ça" vous savez, je me demandais si j'avais une hallucination, je me suis rallongé puis je me suis réveillé. Quand je m'étais allongé, c'est comme si j'avais intégré quelque chose".

"L'autre rêve qui était très réel et j'en parla avec ma femme durant une semaine, était une voix qui dit "la réponse est dans le cercle", une voix très clair. Je ne sais pas à qui était cette voix. C'était une voix très puissante,

qui inspire le respect, très sûre d'elle-même. Elle dit:"La réponse est dans le cercle" et je tenais une sphère transparente et ronde entre les mains, une sphère d'un blanc bleuté. J'eus ce rêve environ deux jours après le premier, puis je me suis senti devenir un peu ridicule, j'en parla à ma femme et elle me dit:'tu sais, tu deviens un peu absurde'". (1:p.116).

Après cette appendice, suit le discours que tint Coyne aux côtés de Sir Eric Gairy (comité politique spécial des Nations-Unies, le 27 novembre 1978),puis un dossier de presse sommaire présente quelques articles extraits des journaux qui avaient traité l'affaire à l'époque.

Pour ma part, je me garderais de porter un jugement sur ce cas. On peut dire malgré tout que, quoique paraissant à l'épreuve de toute explication rationnelle, il comporte certaines constantes (signes avant-coureurs ?)convergents avec les récits des contactés. Hormis en effet la complexité de cette affaire, certains points restent obscurs, comme par exemple le fait qu'aucun enregistrement des conversations ne fut retrouvé. Notons aussi que Coyne, à l'instar de ses prédécesseurs tel Betty Hill, Marius Dewilde, George Adamski, etc... oeuvra pour la bonne cause ufologique (intervention à l'ONU). Coyne semble être le témoin privilégié de cette observation, alors qu'il ne vit ni plus ni moins que ses collègues.

Notons enfin l'omniprésence du côté parapsychologique avec les rêves de Coyne où il est question d'un phénomène très connu dans le domaine parapsychologique : le dédoublement et le voyage astral.□

Traduction, adaptation & condensé
Perry Petrakis

(1)A helicopter-UFO encounter over Ohio, Jennie Zeidman, CUFOS, march 1979. Adresse : Center for UFO Studies, P.O.Box 1402,Evanston, IL 60204, USA, prix : 9$60.

(2)Le Capitaine Coyne était, à l'époque des faits, chef de la 316e unité medivac de l'armée de réserve, à plein temps et répertorié comme pilote d'hélicoptères et d'avions maritimes.

Dossier réalisé grâce au concours de Beat Biffiger, Patrick Houchard, Jennie Zeidman, Mimi Hynek (pour l'aimable autorisation de traduction, reproduction et adaptation) et Thierry Rocher, auteur de l'interprétation artistique de couverture.

ADDITIF : UNE LETTRE DE J.ZEIDMAN

"Il n'y a rien de vraiment nouveau sur le "cas Coyne", il y a cependant une petite anecdote intéressante.

En décembre 1982, un article très bien écrit parut dans le quotidien de Mansfield -Ohio- , repassant en revue les détails de l'incident avec l'hélicoptère. Une semaine plus tard, j'eus des nouvelles d'un collègue du journaliste. Il dit qu'une femme affirmait s'être trouvée le 18 octobre 1973, à environ 23h, sous la route aérienne de l'hélicoptère, elle fut réveillée par le bruit d'un hélicoptère qui, pensait-elle, allait s'écraser. Un instant plus tard, son fils se précipita dans sa chambre à coucher, affirmant avoir vu une lumière verte brillante, par sa fenêtre. Elle se rappelait particulièrement la date, car c'était celle du 18e anniversaire de son fils.

L'incident rapporté, quoique n'étant d'aucune valeur scientifique, corrobore le témoignage de Coyne et de son équipage et également celui des premiers témoins se trouvant au sol. Cela démontre également qu'il y avait bien d'autres témoins directs ou indirects de cette observation. Il paraît bien évident que beaucoup, beaucoup d'observations OVNI ont plusieurs témoins qui nous restent inconnus par peur du ridicule ou parce qu'ils ne savent pas où s'adresser, ou simplement parce qu'ils n'y pensent pas. Je crois que nous (chercheurs OVNI)devons renouveler nos efforts en relations publiques afin d'obtenir une meilleure coopération et plus de répondant du public ".□

Jennie Zeidman

Columbus, Ohio, 23 février 1983

messages dangereux

Les réponses de Jean Miguères

La toute récente et très prisée liberté des ondes en France a déjà permis à bon nombre d'ufologues - ceux-là même qui sont préoccupés d'"information du public" - de s'exprimer et de se lancer dans une nouvelle mode : l'animation radiophonique. Si la qualité des émissions laisse généralement à désirer, certains ont tout de même réussi à émettre une information de valeur, voir même à créer l'événement ufologique. Il en est ainsi de Radio Méditerranée Provence -RMP- dont l'émetteur est situé dans la région d'Aix-en-Provence et qui eut la bonne idée de proposer à son auditoire 2 débats en direct dont l'écoute et à fortiori l'analyse se révèlent d'un grand intérêt pour l'étude de certains comportements ufologiques (de ufologologie : étude des ufologues).

Si le premier de ces débats devait voir s'affronter deux "écoles ufologiques" (voir "Portrait d'un scientifique avancé" de Michel Piccin, Ovni-présence nº 24), il n'en alla pas autrement du deuxième, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il fut animé, puisqu'il opposa MM. Miguères et Guieu à MM. Petrakis et Petit.

Jean Miguères (JM), mis en cause lors du premier débat, était venu pour apporter son "droit de réponse". Nous espérions ainsi qu'il allait pouvoir expliquer tous les détails de son aventure (1) - détails dont Perry Petrakis (PP) avait noté les incohérences (2)- et par là-même, éclairer notre lanterne.Non seulement il n'en fut rien, mais les affirmations de JM permettent plus que jamais de douter de son contact. Que le lecteur en juge par les quelques extraits et commentaires suivants (les personnes qui désirent une copie intégrale du débat - indispensable pour se faire une opinion exhaustive - peuvent nous en faire la demande).

ENTREE EN ANTI-MATIERE

Curieusement, après avoir évoqué son droit de réponse, JM poursuit *"Je ne suis pas ici pour me justifier mais pour faire une émission sur l'ufologie"* (sic). Ainsi donc, les graves soupçons qui pèsent sur son récit ne méritent aucune justification! Mais passons.

"Je confirme que j'ai vécu une rencontre du troisième type" (JM). Mais qu'est-ce qu'une rencontre du troisième type ? *"C'est rencontrer physiquement un extra-terrestre"* (JM). Les ufologues soucieux d'une terminologie rigoureuse apprécieront!

Plaisante-t-il, JM, lorsqu'il dit plus loin : *"J'ai apporté les preuves de la véracité de ce que j'avance, je ne demande pas aux auditeurs à me croire sur parole mais à me juger sur pièces"* ? Probablement, puisque c'est justement ce qu'a fait PP lors de son enquête et nous avons vu ce que valent ces fameuses pièces.

Plaisante-t-il à nouveau lorsqu'il dira : *"Et des pièces, je suis sinon le seul, du moins un des rares contactés dans le monde à apporter tant d'appréciations d'ordre scientifique,dans le domaine médical d'abord,dans le domaine de l'astro-physique ensuite. (...) Toutes les affirmations des médecins, chirurgiens, des experts, ont confirmé que je ne relève pas d'une médecine terrestre et bien connue"* ? Car enfin, quels sont les noms des scientifiques, des chirurgiens, où en est la publication intégrale de son dossier

(1)*J'ai été le cobaye des extra-terrestres*, Ed. Promazur RG, 1977
Le cobaye des E.T. face aux scientifiques, Ed. A.Lefeuvre, 1979
(2)Bulletin de l'AESV nº 10, *spécial Jean Miguères*, avril 1979.
Voir également les nºs 11,12,13.

médical sans lequel il ne peut être question de preuves (au sens où nous l'entendons et non pas au sens ufologique classique), où sont ces fameuses "pièces" pour juger et nécessaires à toute personne sensée qui ne peut se contenter des appréciations et incohérences de ses livres ?

Enfin, il dépassera la limite en déclarant "*mes détracteurs n'ont absolument rien à apporter sinon de la mauvaise foi*". Dans le domaine de la mauvaise foi justement, navique une espèce d'oiseaux malheureusement pas assez rares, inégalables dans cette discipline.

LES PLAIDEURS

JM : *"Si j'ai arrêté les poursuites, c'est tout simplement car j'ai jugé que les excuses que m'avaient faites tant PP* (Voir "AESV" n° 11, p.4, ndA) *que les membres du bureau étaient assez justifiées. (...)Mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès, ce procès commençait à me revenir cher car j'ai payé assez cher l'avocat".*
Jean-Pierre Petit (JPP) : *"J'ai trouvé absolument gros cette menace de 15 millions* (comprenez : d'anciens francs, ndA). *Les sorciers en appelaient à la justice.(...)Ce truc juridique, c'est cul-cul la praline".*
Jimmy Guieu (JG) : *"Lorsque PP a écrit 'sans parler des certificats anonymes qui jonchent son ouvrage', j'estime qu'il y a diffamation et qu'il y a raison à se défendre".*

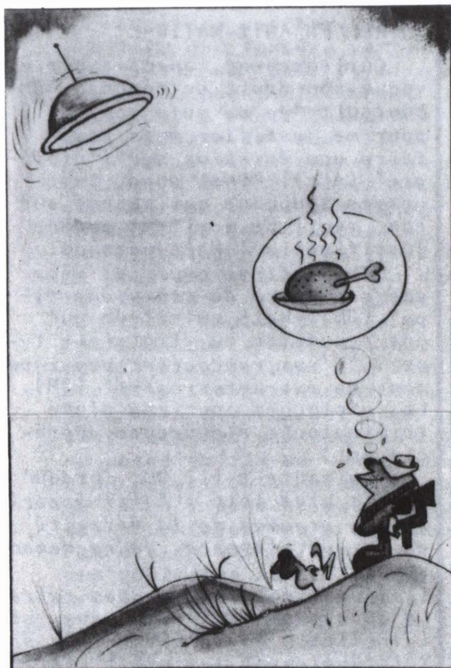
L'ACCIDENT

PP : *"Je ne mets nullement en doute l'accident mais vous ne devez pas vous servir des preuves de l'accident pour assurer votre histoire de soucoupe volante".*
JPP cite l'exemple d'un accidenté qui se remet de ses 64 fractures et d'un accidenté sur l'autoroute Aix-Marseille, où *"les mécanismes cervicaux-mentaux sont complexes lors d'un choc sur la tête".*
JM (énervé) : *"Je n'ai pas reçu un choc sur la tête* (à 310 km/h!ndA)*"*
JPP : *"C'est vous qui le dites!"*
Michel Bizot (MB, l'animateur) et JPP : *"'Redimensionné', ça veut dire quoi, ça ?"* (JM affirmait avoir été 'redimensionné' après son accident).
JM : *Vivre à nouveau dans le monde tridimensionnel dans lequel j'étais avant l'accident...après un tel choc, le corps n'est plus dans ses trois dimensions habituelles..."*
JPP : *"Mais si, mais si".*
JM : *"L'esprit sort de nos raisonnements habituels"* (sic).
MB : *"Vous avez été déchoqué alors!"*

A noter que l'exemple du type aux 64 fractures permet de se rendre compte une fois de plus que des rétablissements inespérés à la suite d'accidents spectaculaires et sanglants ne sont pas rarissimes au point de crier à l'intervention des "intelligences du dehors", d'écrire deux livres, de tourner un télé-film et de partir en croisades de conférences à travers le monde.

TRANS-FRANCE-EXPRESS

Dans son premier livre, JM prétend avoir parcouru les 926 km qui séparent Perpignan de Paris en 6 h 20 (soit à la moyenne de 146 km/h) alors que l'autoroute Perpignan-Montpellier n'existait pas à l'époque, qu'il s'est arrêté 1/2 h.



vers 21 h lors du décès de son malade et qu'il transportait quatre personnes adultes et 700 kg d'oxygène.
JM : *"Vous montez en voiture avec moi et je vous le refais".*
JPP : *"Ce n'est pas très engageant !".*
JM : *"A l'époque il n'y avait pas de limitation, j'utilisais un véhicule neuf à peine rodé, j'avais une DS rapide et toute priorité car je transportais un malade, j'avais le drapeau d'urgence et le girophare tournait. Je vous refais quand vous voulez Perpignan-Paris en six heures".*
Codoroute (1976) : *"...les ambulances ne bénéficient d'aucune priorité aux intersections, mais je dois leur faciliter le passage en réduisant ma vitesse (...) lorsqu'elles annoncent leur approche à l'aide de leurs avertisseurs sonores ou lumineux...".*

Là où nous ne comprenons vraiment plus, c'est lorsque JM écrit en p.47 de son premier livre qu'aux environs de 21h30, alors que tout était fini *"...je n'avais plus de raison de ROULER LENTEMENT..."*(sic)!!! Ainsi donc, il a roulé LENTEMENT de 18h40, départ de Perpignan à 21h30, soit pendant 2h20 (déduction faite de 30 minutes d'arrêt). Il serait intéressant de connaître le kilométrage parcouru pendant cette période de temps. Une chose est sûre : la moyenne horaire du restant du parcours ne doit pas être décevante! Si l'on suppose, par exemple, qu'il a roulé à la moyenne de 90km/h jusqu'à 21h30, cela représente un parcours de 210 km. Reste donc 716 km à couvrir en 3h30, soit à la moyenne de 205 km/h...

DR HYDE AND MR MIGUERES

MB :*"M. Miguères, quand je monte un dossier, j'ai l'habitude de le fouiller et de le préparer de manière très professionnelle et j'ai cherché à joindre cette clinique (Louviers) et diverses personnes et je n'ai pu en joindre car, chaque fois, il y a Dr X ou Dr Y (dans votre livre) et ça me gêne un peu".*
JM :*"Eh bien tout simplement car le corps médical français interdit le nom des médecins dans les livres.(...)Il est strictement interdit à un médecin d'avoir son nom dans un ouvrage".*
JPP : *"Pourquoi ?"*
JM : *"Ce n'est pas moi qui fait la législation, c'est le législateur!"*
MB : *"Je vais vous mettre d'accord tout de suite. J'ai téléphoné à un médecin. Réponse : 'Nous n'avons pas le droit de citer notre nom quand c'est pour de la pub mais nous avons le droit de citer notre nom quand il s'agit de littérature ou pour une émission de radio à condition que nous ayons donné l'autorisation de le faire'".*
JM : *On a demandé au corps médical français et il a refusé lorsqu'un article de trois pages concernant mon cas est paru dans Nice-Matin. Il a fallu vraiment monter aux plus hautes instances pour obtenir que dans mon ouvrage il y ait le nom du psychiatre qui a été nommé pour m'expertiser".*
Si JM a vraiment vécu ce qu'il raconte et s'il veut vraiment le prouver et ainsi enfoncer ses détracteurs, il ne saurait se dispenser de publier son dossier médical (il peut légalement le faire).

TRANS-CONTINUUM-EXPRESS

Sur l'autoroute (sic) Nîmes-Marseille, JM, JG et Guy Tarade ont une discussion animée après avoir donné une conférence. Ils se retrouvent soudain hors de l'autoroute sans être passé par un quelconque péage et en déduisent donc avoir été l'objet d'un télétransport (ufologie oblige). Lors de son enquête, PP s'est aperçu qu'il n'existait aucune autoroute entre Nîmes et Marseille ! Si lors du précédent débat radiophonique JG répondit qu'ils



étaient passés par Avignon (sic, dans son courrier du 23/4/78, il ne parlait pas d'Avignon et confirmait l'authenticité de l'incident), JM précisa cette fois qu'il ne s'agissait pas de l'autoroute Nîmes-Marseille mais bien plutôt d'un tronçon d'autoroute. Nous aimerions bien savoir de quel tronçon il s'agit.

PP : *"J'ai repris JM sur ses propres termes, à la première page de son bouquin, il dit apporter énormément de précisions. (...) Il n'y a pas de péage sur les tronçons d'autoroute!"*

JM : *"Où avez-vous vu des péages gratuits (sic) en France ? Vous charriez !"*

PP : *"Il n'y a pas de péage sur l'autoroute Aix-Marseille."*

MB (à propos du télétransport): *"C'est ahurissant!"*

JM : *"Il n'y a rien de rationnel dans l'ufologie"*.

JPP : *"On patauge complètement!"*

JM : *"Quand vous ne pataugerez plus, ce sera trop tard pour vous!"*

JPP : *"Qu'est-ce que ça veut dire, expliquez-moi ?"*

JM : *"Je ne parle pas de vous personnellement. Je parle des gens en général, ceux qui ne croient pas au phénomène OVNI. Le jour où vous vous apercevrez que le phénomène OVNI existe, eh bien, ce sera trop tard"*.

JPP : *Mais j'ai vu une soucoupe volante, bougre d'imbécile, je m'excuse enfin, c'est quand même incroyable quoi! Vous n'allez pas dire que je ne crois pas au phénomène OVNI, j'ai été témoin de ce truc-là!... J'ai été témoin de ce truc-là, je suis prêt à le dire au micro, à l'écrire quand vous voulez!"*.

JM : *"Le jour où vous vous en apercevrez concrètement, que les E.T. existent bien..."*.

JPP : *"Mais je n'en sais rien moi!"*

JM : *"...Eh bien, ce sera trop tard pour vous!"*

GALACTICA

Dans son premier livre, JM se targue de la découverte d'un astéroïde, celui-là même -disait-il- qui fut découvert par l'astronome Charles Kowal en 1975. Lors de son enquête, PP avait suggéré que JM avait pu connaître l'existence de cet astéroïde, avant l'annonce officielle de la découverte, par son ami astronome à l'observatoire de Nice : Bernard Millet (ce dernier l'ayant alors lui-même connu par Ch. Kowal, il est en effet courant que les observatoires du monde entier soient appelés à confirmer une découverte astronomique avant toute annonce officielle). Il est à cet égard symptomatique de constater que JM avait commis la même "erreur" que Kowal, ce dernier ayant initiallement incorrectement signalé que son astéroïde orbitait entre Vénus et la Terre, alors qu'en fait il orbitait entre la Terre et Mars.

Au cours de l'émission, JM dota son astéroïde d'une orbite variable, ce qui ne peut que résoudre tous les problèmes...puis parla *"d'accusations très sévères à l'encontre de B. Millet. (...) Je ne l'ai pas espionné, votre hypothèse ne tient pas debout"*. Enfin, dans le but de prouver qu'il connaissait l'existence de cet astéroïde avant que Kowal ne le découvre en 1975, il se référa à Ouranos n° 9 qui, selon lui, mentionne ce fait en 1973 déjà. Or, Ouranos n° 9 en mains, nous lisons en p.19 (dans un article signé "VACCARES" et repris fallacieusement dans l'ouvrage de JM sous la signature de "GABRIEL") : *"Au cours de la première de ces nuits, il (JM) apprit qu'il formait une même entité avec un dénommé STAUB, chef d'une station artificielle nommée KRISTA en orbite autour de Vénus"*. C'est la seule et unique allusion que contient l'article d'Ouranos. Un peu maigre tout de même! C'est en tout



BARRANCO: créations et réalisations graphiques - Genève. Tel: 32'88'65.

cas là-dessus que se base JM pour se justifier...

A PROPOS DE MARCEL PAGES

Questionné sur ses rapports avec JM, Marcel Pagès nous avait répondu *"Tout ce qui a trait à mes rapports avec M. JM est parfaitement inexact. Je vous laisse juge du restant du texte"*, (lettre du 16/8/77 voir "AESV" n° 10).

JM : *"Je pourrais vous apporter les preuves du contraire. J'ai une bonne dizaine de lettres de Pagès sur nos rapports. J'ai chez moi une lettre de Pagès où il dit qu'il a été abusé par vous, par la lettre que vous lui aviez envoyée"*.

JM (après lecture de la deuxième lettre de Pagès ("AESV" n° 10): *"Il faut dire que le Dr. Marcel Pagès était un homme qui était très malade et avait une santé déficiante. A plusieurs reprises, il s'est dit et s'est contredit. J'ai également une lettre qui répond à celle-là car j'étais au courant de cette lettre aussi* (et pour cause puisque nous l'avions publiée, ndA). *J'ai une lettre du Dr. Pagès disant qu'effectivement il vous avait envoyé cette lettre mais c'était à un moment où vous aviez profité qu'il sortait de clinique, il était complètement affaibli et ne savait pas trop ce qu'il disait, qu'il a écrit cette lettre"*.

Que Pagès, décédé voici quelques mois, ne puisse plus témoigner, arrange fichtrement ses intérêts. Malheureusement pour JM, nous avons une troisième lettre de M. Pagès qui va dans le même sens que les précédentes. JM est-il aussi au courant des termes même de cette lettre ?

Suit une discussion sur la valeur des travaux de Pagès. On peut, à ce propos, se demander si discuter sur la propulsion des SV ne revient pas à discuter du sexe des anges ?!

GEPA(RA)NOPHOBIE

JPP : *"Vous fabriquez des salades avec des petites histoires assez banales. En p.164 de votre deuxième livre vous dites que PP "affirme* par écrit noir sur blanc avoir reçu du Professeur X, l'un des membres les plus éminents du CNRS, une lettre félicitant son action à mon égard"*. Alors, qui c'est le Professeur X ? Mais c'est moi le Professeur X ! Je ne suis pas un membre éminent du CNRS, je suis un simple chargé de recherche. Vous faites de la mousse pour essayer de faire croire vos salades :* "Le CNRS dépêche ses meilleurs limiers sur mes traces" !!!

JM : *"Vous avez menacé mon éditeur, vous M. Petit!"*

JPP : *"Ah bon! J'ai dit que s'il y avait un procès, je viendrais. Si vous appelez ça des menaces ! Vous dites* "Suis-je à ce point gênant, tout le monde veut m'empêcher de parler", *mais qu'avez-vous à dire?"*

LE MESSAGE

JM : *"Je ne voudrais pas empiéter sur mon droit de réponse pour raconter n'importe quoi et noyer le poisson"* (sic !).

Sur la fin, il finit par le livrer tout de même son message. Nous avons eu droit aux forces intergalactiques chères à Fontaine et à Prévost (peut-être ont-elles des origines communes ?) ainsi qu'à toute la panoplie du plus pur style Lucas. L'ère du Verseau, les temps apocalyptiques chers à Raël y sont aussi. Bref, rien de très original et surtout rien de nature à pouvoir étayer ses dires.

D'après JM, il n'existe aucun risque de guerre nucléaire car si un chef d'état pressait un bouton, il y aurait intervention ET dans la seconde qui suit! Faisons donc à notre tour un peu de fiction et imaginons un instant qu'un homme politique ayant lu JM déclenche une guerre nucléaire uniquement pour voir les ET intervenir et ainsi empêcher la catastrophe!... Bref, n'insistons pas : le message de JM est sans doute fort dangereux dans ses prolongements...

Nous apprenons encore que la Terre doit faire partie de "La confédération intergalactique" *"de gré, ou, s'il le faut, de force"* et avant le fin de ce siècle *"Je vous affirme que cela risque d'être bien avant la fin de ce siècle "*.

Tous ces contactés, vivent-ils dans un space-opéra -une guerre des étoiles- permanente ? *"Des ET vivent ici sur Terre et vous ne le savez pas"*. Oui, sans doute !

LE PETIT MARTIEN DECHAINÉ

LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DES PHOTOS

"(...)Comme mon accusateur n'est pas "Saint-Michel" et que je ne suis pas un "dragon", nous n'eûmes pas à nous battre".
Jean Miguères in "Le cobaye des E.T. face aux scientifiques", ch. 11 "la quatrième rencontre" p.159.

Après les mots, c'est avec ses poings que JM s'attaqua à PP!! Mais reprenons les faits dans l'ordre chronologique.
Durant l'entracte radiophonique, JM profita de l'occasion pour menacer PP en lui proposant d'aller faire "un tour" avec lui dans la nature. A la sortie des studios, JM, ayant pensé à juste titre avoir perdu la face, menaça le rédacteur de la "petite revue" ou du "torchon" (pour u→



Jean Miguères : *un poing de plus pour l'AESV.* Photos: J.-L. Ch. ☐
On distingue PP à gauche, JM au centre, JG et Daniel Huguet à droite.

→LA SCIENCE MONDIALEMENT AVANCEE

Au cours du débat, JPP s'est permis de mettre en cause les informations de JM : *"C'est peut-être l'IMSA qui vous conseille ?".*
JG : *"Vous allez voir, un jour l'IMSA vous en mettra plein la pipe!"*
JPP : *"Mais qu'est-ce que vous foutez à l'IMSA ?"*
JG : *"Il a bien fallu que le train démarre!"*
JPP : *"Mais qu'est-ce que vous foutez maintenant à l'IMSA, c'est quoi votre boulot ?"*
JG : *"Qu'est-ce que je fous à l'IMSA ?"*
JPP : *Moi, je fais de la MHD, mais qu'est-ce que vous foutez à l'IMSA?"*
JG : *"J'ai interviewé le Professeur Valensi qui était le n° 1 de la MHD en France, alors ne me racontez pas des histoires!"*
JPP : *"Vous tombez mal, j'ai fait ma thèse de MHD dans son labo!"*
JG : *"Je ne tombe pas mal, j'ai fait une émission de vulgarisation scientifique, vous voulez me prendre sur le plan scientifique, mais moi je vous réponds".*
JPP : *"Cherchez les publications scientifiques de Valensi, il n'y en a pas! Qu'est-ce que vous avez*→

tiliser ses propres termes), puis se jeta sur lui devant une dizaine de témoins...dont notre photographe. Notre ami Perry fit les frais d'une brève bagarre (frapper un individu invalide à 80% est sévèrement puni par la loi). Un petit martien décidément très déchaîné!☐

ADDITIF : Pour la petite histoire, ajoutons encore que le présentateur signala hors antenne que le magasin de photos niçois ayant authentifié les clichés de JM appartenait à un certain Albert Spaggiari, autre personnage connu à Nice. (Réf: *Les égouts du paradis*, Albert Spaggiari, Ed Albin Michel, 1978.).



Le message bien terre à terre d'ET pas-si-fistes que ça ! ☐

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous recommandons la lecture du chapître du deuxième ouvrage de Michel Monnerie(1) consacré au cas JM.

Si, après un tel "festival d'absurdités"(2) il existe des gens pour croire encore à ce cas, ils pourront ainsi se rendre compte à quel point des procédés mentaux permettent à un individu de "monter" -même inconsciemment- un tel schéma cultiste.

(1)Le naufrage des extra-terrestres, NER, 1979, pp. 188-220. Voir aussi une lettre de Michel Monnerie in *Ovni-présence* n° 18, p.19.
(2)Merci Aimé Michel!

→*à nous montrer ?"*
JG : *"On va vous en montrer des choses. Le fantastique se mérite et faites-moi confiance, ce n'est pas vous que nous allons choisir le jour où nous aurons à démontrer quelque chose".*
JPP : *"Eh bien, c'est foutu, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise!"*

EPILOGUE

Si JPP fit preuve d'un esprit ouvert (*"Je suis le premier à vous suivre si vous faites voler des disques dans votre salon"*), il n'en alla pas de même de JG qui fit preuve d'une vision manichéenne de l'esprit humain: (s'adressant à JPP) *"Il y a des gens positifs et des gens négatifs et vous faites partie des négatifs".* Il dira également à PP qu'il ne l'aime pas, ce que nous savions déjà, mais il a fini par le dire lui-même. Quant à JM, il traita PP de *"petit con"*! Ainsi donc, il est certain, comme l'a dit JG, que *"le public qui nous écoute va faire la différence".* Ils étaient venus pour convaincre et ils ont convaincu mais pas dans le sens où ils l'entendaient.

Comme nous l'avions déjà écrit à propos de W.L. Moore, s'attaquer à l'auteur d'une thèse signifie que les arguments ne suffisent plus à la réfuter. Et c'est une règle qui semble décidément vouloir se confirmer au niveau d'une certaine "ufologie".☐ *Yves Bosson*
Collaboration M. Piccin (Control)

claude rifat

"Il serait sans doute possible d'influencer le fonctionnement des cellules nerveuses par des micro-ondes de longueur d'ondes et de modulation choisies".

Sans conteste possible, Claude Rifat est, avec C.G. Jung, l'ufologue suisse qui a le plus apporté à la recherche sur les OVNI.

Son itinéraire débuta aux environs de 1966 et il rédigea bien plus tard deux articles importants publiés dans "UFO-PHENOMENA", revue dont il fut par ailleurs membre du comité de rédaction.

Biologiste de formation, il faut préciser que Claude Rifat ne s'intéresse plus aujourd'hui à l'objet qui nous concerne, ses intérêts le portant vers d'autres domaines : psychopharmacologie et névrosciences, plus particulièrement.

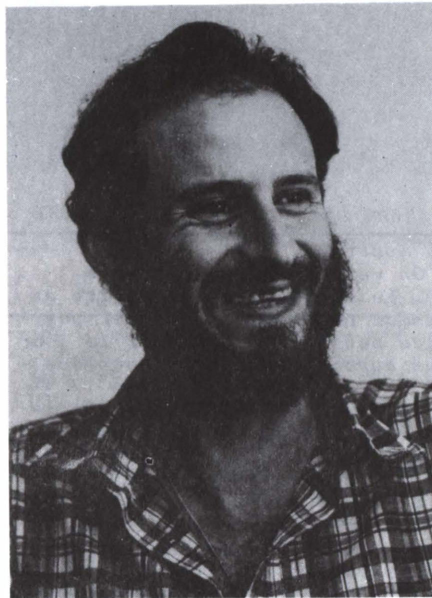
On ne pouvait faire mieux que de laisser à Claude Rifat lui-même le soin de résumer ses deux études publiées dans "UFO-PHENOMENA" (voir encadrés). Notons enfin que l'hypothèse du rêve induit n'est pas sans importance, car, si elle s'avère vérifiée, elle pourrait constituer un lien entre les sciences physiques (origine physique du phénomène OVNI avec l'émission de micro-ondes) et les sciences humaines (l'expérience du type LSD et ses implications) qui toutes deux tentent d'appréhender le phénomène OVNI.

C'est de l'hypothèse du rêve induit, du langage (non symbolique, non séquentiel) mais aussi des observations anciennes, du témoignage humain et de la rigueur des travaux ufologiques qu'il sera question dans cet entretien. Une production AESV - GEPO !

- Comment avez-vous été amené à formuler l'hypothèse du rêve induit ?

- Je me suis intéressé à la psychopharmacologie et au système nerveux central (SNC) et c'est après coup que je me suis rappelé ce qu'avait écrit Guérin. J'avais justement commencé à étudier la structure informationnelle des rêves et plus tard de la "schizophrénie" et c'est cela qui m'a donné l'idée du rêve induit.

J'ai rédigé par la suite une théorie d'environ 30 pages avec une terminologie que j'ai dû inventer (et publiée dans "Agressologie") où j'explique de manière cohérente les rêves, certains états "schizophréniques" et les phénomènes dits "hallucinatoires". Cette théorie est beaucoup plus sophistiquée que ce qui a été publié dans "UFO-PHENOMENA", qui n'était alors qu'un premier brouillon si l'on peut dire, c'est une théorie unifiée qui concorde avec ce que l'on sait de la neuroanatomie et de la



Claude Rifat: *"J'attends toujours que mon hypothèse soit testée".*□

L'INTERVIEW

neurophysiologie du SNC. Et c'est cet aspect là qui m'a fait écrire l'article de UFO-PHENOMENA.

- L'hypothèse du rêve induit, de par l'émission de micro-ondes, suggère une origine physique au phénomène OVNI. Est-ce bien votre avis ?

- Je suis parti de l'hypothèse d'un phénomène physique à la base (d'après les descriptions des témoins). Si c'est le cas, essayons de voir où cela peut nous mener. *Je n'ai jamais affirmé qu'il y avait un phénomène physique à la base.* D'autre part, dans *Science*, des rapports signalaient que certains sujets pouvaient écouter certaines fréquences radars comme un bruit sourd dans tout le crâne. Si l'hypothèse de départ est exacte (je n'en sais rien), peut-on expliquer ce qui suit de manière rationnelle ? Si on peut influencer à distance le SNC à travers des micro-ondes, il faudrait savoir si quelque chose de physique a provoqué cela. Un générateur de micro-ondes, ce pourrait être même des ondes radars qui pourraient induire ce genre d'observations. Un OVNI, ce pourrait simplement être une partie du SNC qui est stimulée chez les gens qui travaillent près des radars (suivant les fréquences).

- Ne peut-on pas faire l'économie des micro-ondes : une frayeur, une peur intense, une psychose quelconque ne pourraient-elles pas causer les mêmes processus chez un témoin ?

- Non, je ne pense pas, sauf en cas de stress très aigü. Je ne connais que le cas d'un ami qui travaillait comme ingénieur dans des fourneaux remplis de coke. Un jour, il y avait tellement de fumée qu'il est tombé par terre et, en voulant se relever, il a mis ses mains dans du coke à 1500°C. Il a immédiatement retiré ses mains et, quand il les a vues, cela lui a fait un choc tellement immense qu'il a vu tout d'un coup la salle dans laquelle il était, nette et en trois dimensions, et il a écouté une voix qui lui a dit : "Tu fais ceci, tu te lèves, tu marches comme ça (...) et tu t'en sortiras". Il a écouté et suivi ce que la voix lui disait de faire et il a été sauvé.

Ces cas sont très rares, il faut →

L'HYPOTHESE DU REVE INDUIT - *in* *UFO PHENOMENA* *Vol 2, No 1, 1977, pp. 93-120*

Résumé - Cette étude se rapporte à une hypothèse qui fut, en premier lieu, proposée par Guérin (1) et qui pourrait permettre de mieux appréhender le contenu étrange des rapports d'UFOs concernant les Rencontres Rapprochées du Troisième Type, tel que l'a défini Hynek (2).
Le Locus Coeruleus est une petite mais importante région des cerveaux mammaliens : il serait la région inductrice déclenchant ce que l'on appelle le "rêve" (3).
L'auteur suggère que les UFOs observés à faible distance, et où de soi-disants occupants auraient été vu, interfèrent avec le fonctionnement normal du cerveau à l'état d'éveil en agissant sur le Locus Coeruleus.
L'aspect le plus important de cette étude est que les rapports d'UFOs de ce type ne nous donnent aucune indication sur le stimulus réel qui a engendré le rapport; ils ne nous donnent que la description imaginaire que se fait le sujet à propos de la nature d'un UFO.
Considérer ces rapports énigmatiques de cette façon pourrait permettre de mieux comprendre les événements bizarres associés à ces observations. Les Rencontres Rapprochées du Troisième Type sont ainsi des expériences très similaires à celles que pourrait éprouver un sujet sous état LSD où il perçoit alors un mélange du monde réel et de celui qui habite son inconscient.□

Claude Rifat

(1) Guérin P. (1976), Le problème de la preuve en ufologie in "Le nouveau défi des OVNI", J.-C. Bourret, Ed. France-Empire, pp. 267-315.
(2) Hynek J.A. (1972), The UFO Experience : a scientific enquiry, Henry Regnery Company, pp. 138-163
(3) Jouvet M. (1969), Science, 163, pp. 32-41

Texte tiré de "Is the locus coeruleus, an important anatomical center of the brain, involved in the most bizarre aspects of UFO reports?"

un stress extrême. Quand il a vu ses mains, cela lui a fait un tel choc que son inconscient lui a sans doute donné les éléments de se tirer de la situation. Si une personne a une frayeur extrême, elle peut avoir un état psychotique transitoire.

- *Votre hypothèse a le rare privilège ufologique d'être testable. Avez-vous essayé de l'expérimenter, ou d'autres l'ont-ils fait ?*

- Il faut quand même un matériel assez sophistiqué pour faire ce genre d'expérience mais je pense que cela devrait donner des résultats car il est certainement possible d'influencer le fonctionnement des cellules nerveuses par micro-ondes. A ma connaissance, mon hypothèse n'a jamais été testée. Tout est marqué, il suffit de le faire, mais le problème c'est que cela prend beaucoup de temps et d'argent. Si on arrive à prouver cela, on explique tout ce qui est relatif aux RR3, on comprend les variations culturelles, etc.

J'ai lu quelque part dans une revue que le rayonnement électro-magnétique qui serait émis par la foudre pourrait peut-être influencer le cerveau à distance et le faire halluciner. Cela a été écrit l'année dernière et c'est possible mais je n'en sais rien. En tout cas, c'est la seule chose que j'ai pu trouver et qui se rapproche de mes travaux.

Ce qui m'intéresse, c'est le point de vue théorique d'une recherche. Car passer de la théorie à la pratique, cela demande beaucoup d'argent. Si d'autres personnes sont intéressées, elles peuvent poursuivre ces recherches. J'attends toujours que mon hypothèse soit testée, confirmée ou infirmée. Cela éliminerait déjà une hypothèse.

- *Depuis 1977, date de rédaction de votre article sur le rêve induit, y a-t-il eu de nouvelles découvertes sur l'origine du rêve?*

- Il y a beaucoup d'études sur le locus coeruleus aujourd'hui. Le locus sub-coeruleus induirait l'inhibition motrice (paralysie : lorsque l'on commence à rêver, il n'y a plus de tonicité musculaire) mais ce qui déclencherait les phénomènes oniriques se situerait plutôt dans le système sérotoninergique (un système dans le cerveau qui est en interrelation avec le locus coeruleus et qui apparemment

→

A THEORETICAL FRAMEWORK FOR THE PROBLEM OF NON-CONTACT BETWEEN AN ADVANCED EXTRA-TERRESTRIAL CIVILIZATION AND MANKIND :
SYMBOLIC SEQUENTIAL COMMUNICATION VERSUS
NON-SYMBOLIC NON-SEQUENTIAL COMMUNICATION

Résumé - Un ensemble d'idées est proposé pour suggérer qu'une intelligence extraterrestre avancée ne serait, fort probablement, aucunement intéressée à communiquer avec une espèce aussi primitive que la nôtre. Selon l'auteur, le langage symbolique et séquentiel est le plus primitif mode de communication que des êtres intelligents peuvent utiliser. Des intelligences avancées auraient avantage à communiquer au travers d'un langage non symbolique et non séquentiel qui est, en effet, capable de véhiculer beaucoup plus de bits d'information par unité de temps et pour un faible taux de distorsion que le premier, lequel langage éliminerait ainsi le problème des concepts symboliques que nous utilisons tous les jours, concepts dont la nébulosité sémantique est si grande qu'ils engendrent un important bruit de fond dans la communication humaine.
Ce qui est tout aussi intéressant est le fait qu'il se pourrait que nous soyons en présence d'une espèce terrestre ayant déjà évolué vers un mode de communication plus avancé que le nôtre : le dauphin ! □

Claude Rifat

in UFO PHENOMENA Vol. 3, N° 1, 1978/79, pp.273-288.
Nouvelle adresse : UPIAR srl, Casella postale 11221 --I-20110 Milano
Cet article, comme le précédent, est en français.

contrôle la résurgence d'informations mémorisées dans la conscience, c'est le système du raphé et c'est la modulation de ce système-là qui déclencherait les hallucinations, et dans les rêves, et à l'état d'éveil ou dans une maladie mentale quelconque). Cela s'est donc déplacé du système noradrénergique du locus coeruleus vers le système sérotoninergique. Cela ne change rien à l'hypothèse fondamentale, il n'y a que quelques ajustements à faire.

- *N'y a-t-il pas une contradiction entre vos deux articles ? Le premier semble indiquer que le phénomène OVNI a une nature physique alors que dans le deuxième vous posez la question : est-ce que les E.T. n'auraient rien à nous communiquer du fait de leur langage non symbolique non séquentiel ? Cela exclut -il qu'ils nous visitent ?*

- A mon avis, cela implique de facto qu'ils ne nous visitent pas! Il faut que je précise que cet article a été écrit *avant* celui concernant le rêve induit et UFO-PHENOMENA l'a publié bien plus tard. Et ce n'était pas du tout dans le même cadre. A cette époque-là, je m'intéressais aux communications entre animaux, surtout les dauphins, et des personnes avaient suggéré qu'ils pouvaient peut-être communiquer par des images sonores transmises par ultra-sons. Cela m'a fait réfléchir à la façon dont nous communiquons en tant qu'êtres humains. J'ai remarqué qu'il y a une distorsion immense, on ne fait qu'échanger des images d'où il ne reste plus que quelques traces. Si nous pouvions communiquer par images mentales, il faudrait pouvoir les projeter dans notre esprit (comme lorsque l'on rêve mais de manière contrôlée), les émettre et les recevoir. On communiquerait sans distorsion (autre que subjective). C'est un langage direct qui contient beaucoup plus d'informations que les mots et c'est très rapide.

Et s'il existe des intelligences beaucoup plus évoluées, peut-être que des conditions écologiques du milieu ont pu les faire évoluer vers un tel langage. Elles ne pourraient plus communiquer avec nous. C'est comme si on voulait communiquer avec un chien (même s'il n'est pas bête), on ne peut pas parler avec lui car il ne possède pas d'aires corticales du langage, tout simplement! Si des E.T. ont les moyens technologiques de pouvoir franchir des distances absolument fantastiques pour venir sur la Terre , c'est qu'ils doivent avoir des connaissances tellement immenses par rapport aux nôtres, qu'ils n'ont plus rien à apprendre de nous, que ce soit au niveau des sciences physiques que des sciences humaines et comportementales. Comme entre cette mouche qui vole dans le salon...vous n'allez sans doute pas tenter de discuter avec elle! Ils doivent être suffisamment éloignés de nous du point de vue mental qu'on ne doit pas représenter d'intérêt pour eux.

- *Cela exclut-il l'H.E.T. pour expliquer le phénomène OVNI ?*

- Non, ils peuvent simplement passer par là. Comme si vous passez en voiture sur une route et que vous croisez un hanneton. Vous n'allez pas vous arrêter pour parler avec lui!

Dans ce cas-là, l'interprétation des RR3 serait rendue difficile. Guérin m'avait écrit à ce sujet et il considérait cet article comme le plus important des deux. Il le trouvait absolument fondamental.

- *Le matériel de base de l'ufologie est-il suffisamment sûr pour se permettre d'émettre déjà des hypothèses ?*

- Du point de vue scientifique, on ne peut pas élaborer d'hypothèse avant d'être sûr des témoignages. La première chose est de savoir si les témoignages sont fiables ?

- *Non...*

- Voilà, tout commence par là! Comme dit Hynek, il y a des rapports d'observation de choses, c'est la base. Ensuite cela devient compliqué. Il faut analyser l'observateur, voir si les descriptions sont précises afin de savoir s'il est possible d'en faire une étude. *A mon avis, rien n'est vraiment sûr*

dans ce domaine actuellement. C'est pour cela que j'ai arrêté de m'intéresser à ce domaine car il n'y a rien de concret sauf les observations anciennes. Par exemple, Camille Flammarion décrivait une classe de météores qu'il appelait "les bradytes" qui étaient des météores lents qui prenaient quelques minutes à traverser le ciel (1).

J'ai passé plusieurs jours, voici quelques années, à vérifier les publications astronomiques du siècle dernier à l'observatoire de Sauverny. J'ai trouvé des articles intéressants à une époque où il n'y avait pas d'objet volant dans l'air. Par exemple, des descriptions faites en France et en Suisse de gens qui décrivaient un "météore" comme une grande boule venant vers eux puis faisant demi-tour et repartant. Je me souviens d'un autre témoignage d'Afrique du Nord où un objet lumineux venait au-dessus de la mer, restait stationnaire pendant un quart d'heure et repartait. C'est ce genre de témoignages qui me semble le plus important car ils accréditeraient l'existence d'un phénomène inexplicable à étudier.

Il faudrait donc à mon avis reprendre cela à la base. Il y avait un autre cas intéressant au début du siècle. Quelqu'un décrivait un météore qui avait des caractéristiques assez spéciales et qui avait été vu à travers les nuages et depuis un bateau. En même temps, le témoin avait noté que la transmission radio-électrique était complètement brouillée pendant son passage (2). Dans d'autres cas, des objets en forme de fuseaux plongeaient dans l'eau et remontaient.

Dans cette vieille littérature, on trouve des cas que l'on ne peut expliquer à l'heure actuelle. Cela forme une base plus solide car il y a moins de distorsions qu'aujourd'hui où il se trouve tellement de choses qui volent qu'il est difficile de faire le tri. Je pense que le XIX[e] siècle est une bonne période pour étudier ce genre de phénomène.

- *N'y avait-il pas de distorsion à cette époque ?*

- Je ne pense pas car il y avait des descriptions qui étaient faites par des gens intéressés par l'astronomie, qui connaissaient bien le ciel, qui savaient observer et ils relataient parfois des choses qu'ils ne comprenaient pas. Il vaudrait la peine de faire un catalogue des cas curieux rapportés par des gens qui avaient une certaine autorité en la matière. Après un mois de travail (pour la période 1850-1880 environ), j'avais fait un catalogue que j'avais envoyé à Hynek avec lequel j'ai toujours entretenu des relations lointaines mais très cordiales.

- *Avez-vous analysé ces cas-là ?*

- J'avais regardé s'il y avait une coïncidence entre les vagues OVNI et les variations cycliques des taches solaires. Apparemment, il semblait y avoir une corrélation (qu'il faudrait vérifier statistiquement pour voir si la corrélation est effective ou si c'est une coïncidence) entre les minimas et les maximas d'activité solaire. A un minima, comme à un maxima, il y avait davantage d'observations d'OVNI. Je n'ai pas poursuivi l'étude.

- *Votre frère Alain avait signé un article sur Marliens (1), quel est votre conclusion sur cette affaire ?*

- C'était un truc marrant que nous avions constaté de visu. Il y avait des choses curieuses. Je ne comprends toujours pas comment les traces avaient été faites. Ces traces s'enfonçaient dans le sol et se ramifiaient puis se divisaient comme des crochets. C'est très difficile d'expliquer comment on peut faire des traces de ce genre avec un objet solide. La foudre qui, à mon avis, pouvait être la seule explication envisageable, était exclue. La paroie était de plus tapissée d'une poudre jaune qui, après analyse, s'avéra être du silicium qui avait subi un début de fusion très rapide à 1500°.

- *Que pensez-vous de la rigueur des ufologues ?*

- Je me suis également désintéressé du problème lorsque j'ai vu les livres que Vallée commençait à écrire. Au début, ses livres étaient très scientifiques et ils sont devenus de plus en plus délirants. Hynek aussi commençait à prendre des cas vraiment tangeants en considération. Dans une brochure qu'il avait éditée, il citait Charroux sans vérification. Je lui ai écrit que si quelqu'un de sérieux, qui a lu Charroux, voit cela, il jette tout à la poubelle, il ne va même pas chercher plus loin.

Ces gens-là, au cours des années, avaient tendance à venir de moins en moins sérieux. Le problème difficile, c'est de maintenir sa rigueur scientifique au cours du temps car nous avons tous une envie plus ou moins consciente de nous laisser aller au merveilleux! C'est si réconfortant et il n'y a aucun effort à faire!!!

Une raison pour laquelle j'ai arrêté, c'est que, même dans UFO PHENOMENA, où des gens essayent de faire du bon travail, il se trouve des articles complètement délirants et farfelus. Si des gens sérieux voient cela, ils laissent tout tomber.

Il y a aussi autre chose qu'il ne faut pas faire, c'est parler de science officielle et de science non officielle. *Il n'y a pas de science officielle, il y a la science tout court* : c'est une méthode d'investigation qui est valable pour tous.

Il faut avoir beaucoup de rigueur si on veut que d'autres personnes s'intéressent à ce sujet. Je pense qu'il est utile de faire de la recherche sur les OVNI *mais il faut être très rigoureux. Il faut employer le langage traditionnel de la science.*□

Propos recueillis à Genève, le 2 septembre 1982 par Ronald Juille, Thierry Rocher et Yves Bosson.

---

ndlr:

(1)*L'atmosphère, Camille Flammarion.*

(2)*Dans le même ordre d'idée, signalons que J. Giraud avait cité le cas d'une charette qui avait "calé" lors du passage d'une boule de lumière-Evening Mail, Stocktown, 19/11/1896.*

---

(1)*Was it landing at Marliens,* Alain Rifat, Flying Saucer Review, sept-oct. 1967.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Les articles de Claude Rifat publiés dans "AGRESSOLOGIE":

-De la structure du rêve à un modèle informationnel de la schizophrénie : l'état dysdisrepixelisé désatténué, Agressologie, 21, 3 : 117-130 (1980)

-Des motifs de pixélisation, de la mémoire et des phénomènes oniriques, Agressologie 22,6 : 231-240 (1981)

H. Laborit, Masson Ed. (Paris).

Enfin, pour aller vraiment plus loin, une liste de 65 références établie par Jean-Luc Proust est à disposition (joindre une enveloppe timbrée + un timbre).

"dossiers ovni - présence"

1.. ANALYSE D'UN CAS DANS LE CONTEXTE REGIONAL - *L'objet, décrit comme un "OVNI" trouve une explication rationnelle. Une approche de la sociopsychologie du témoignage. La Presse régionale, quelle responsabilité ? Un dossier signé Perry Petrakis. 25FF - 7FS.*

2.. 1947 - 1949 - *Les résultats d'une recherche d'archives ou la Feuille d'Avis de Neuchâtel passée au crible de l'analyse ufologique. Ont été archivé non seulement tous les articles relatifs à des observations alléguées de Soucoupes Volantes (seulement 4 !), mais également ceux qui concernent les principaux événements techniques, astronomiques, des interrogations ou prises de position politiques ou scientifiques utiles pour route analyse sociologique de cette période capitale pour l'ufologie. Une quarantaine de reproductions photographiques d'articles. 35 FF - 10 FS.*

3.. 1954 - *Entrepris dans le même esprit et de la même manière que le précédent, ce dossier apporte des éléments permettant d'apprécier l'impact de la vague de 1954 en Suisse romande. Près de 70 articles dont une majorité sur les SV. 45 FF - 13 FS. A commander à l'AESV. Réduction de 10FF/3FS par dossier pour abonnés et membres.*

raël d'hier et d'aujourd'hui

Inutile de présenter RAEL, ex Claude VORILHON, ex Claude SASSER (1), ni de revenir sur la véracité des faits, puisqu'il a été fortement et avec raison suspecté de tromperie (2). Cependant, il est intéressant de suivre l'évolution du canular à but lucratif, à l'exploitation de la crédulité et la recherche spirituelle de certains individus, pour parvenir à la religion officielle qui fait suite à l'état de secte.

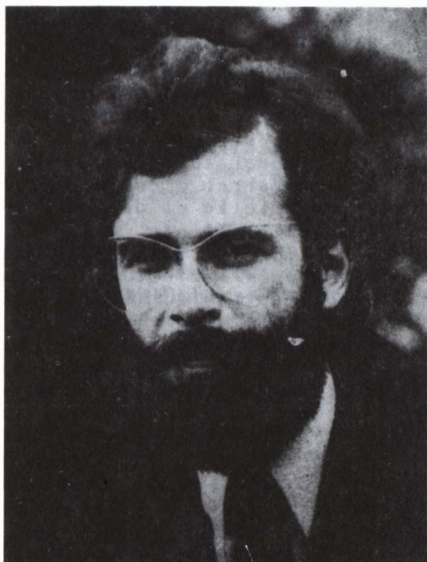
Les dates principales du cheminement raëlien sont données dans un fascicule luxueux, remis lors de chaque demande d'adhésion, indiquant l'historique, faisant des publicités pour les livres, indiquant les buts du mouvement, comment conserver l'os frontal, comment recevoir les messages, comment devenir guide, comment lutter contre les sectes...!!

- 6/8/1945 : entrée dans l'âge de l'apocalypse - âge de la révélation. Date de naissance de Claude Vorilhon
- 13/12/73 : première rencontre de Raël avec les Elohims
- 7/10/75 : deuxième rencontre de Raël avec les Elohims

Vorilhon en 1973, imberbe, petites lunettes cerclées, cheveux courts. C'est l'année de la révélation pour lui, révélation que les extra-terrestres peuvent être exploités et qu'ils deviennent à la mode.

Raël en l'an 34, soit en 1979, Raël d'aujourd'hui, cheveux longs, barbe et moustache , lentilles de contact. En six ans, la secte est bien implantée un peu partout dans le monde. Elle est puissante et riche, Raël est puissant et riche, devrais-je dire, avec ses entrées au Liechtenstein, au Canada où se trouve la première ambassade des extra-terrestres! En fait-il construire d'autres à mesure de ses besoins, où des différents lieux de villégiature que préféreraient les extra-terrestres... On peut accéder à l'honneur d'aider Raël en s'abonnant (100 FF), en adhérant comme membre (700 FF), comme guide (1500 FF) (3), plus les dons et les héritages du vivant du légataire. Il a arrondi sa fortune en investissant dans les affiches qui témoignent, par leur qualité, des moyens de la secte, en faisant des conférences pour sensibiliser l'opinion, en diffusant ses messages sous forme de livres (cinq) dont il est le propre éditeur (il est à noter que Raël n'a plus besoin de faire ses conférences lui-même et qu'il ne paraît pratiquement plus en public en France depuis quelques années).

Mais les conférences une fois vues, les livres une fois achetés, le mouvement raëlien ne passion-



Vorilhon d'hier...
Doc. Edition du Message.



..et Raël d'aujourd'hui!
Doc. Bientôt.

nait plus personne, c'était toujours la même histoire, la Bible revue et corrigée, les problèmes politiques avec la Géniocratie (qui n'a pas très bien marché). Il fallait trouver autre chose que les E.T. créateurs de l'Humanité pour retenir les membres et en attirer de nouveaux.

Raël multiplie les rencontres à l'étranger (Japon, Canada) et se lance dans les stages d'initiation, les stages de formation des guides. Cette méthode est très utilisée dans le domaine de la naturopathie et de la médecine naturelle. Il multiplie les stages d'éveil, et surtout, révélation payante découverte au cours de ces stages, où l'ambiance et la promiscuité spirituelle des membres, l'émotion et le"manque d'amour" de chacun (ayant plus ou moins motivé leurs adhésions), il développe la MEDITATION SENSUELLE. Il n'est pas question d'orgies, de sexualité de groupe, mais il s'agit de développer sa sensualité, de découvrir son corps, d'apprendre à jouir par lui des sons, des couleurs, des odeurs, des saveurs, des caresses, de vivre enfin sa sexualité avec tous ses sens pour connaître l'orgasme cosmique, infini, absolu.

Tout un programme qui a pu drainer dans la population, tout ce qu'il y a de refoulés, de voyeurs, de maniaques, de malades mais aussi de gens sincères, des naturistes, des écologistes, des idéalistes, des sensitifs...Car voici l'orientation nouvelle qu'a pris Raël : il mêle à ses messages édités en Suisse, à Genève, dans une revue fort bien faite et illustrée, l'écologie (le nucléaire, les problèmes de l'armement), l'hygiène vitale (vivre nu, libéré des contraintes, en contact avec la nature, au soleil, évitant les maladies, renforçant la résistance du corps...), l'alimentation saine (en supprimant les aliments dits conditionnés, en réduisant, pour ceux qui peuvent la supprimer, la consommation de la viande, charcuterie, en ne consommant plus d'excitants, tels que l'alcool, le tabac, le café...). Cependant,toutes ces notions ne sont pas approfondies et font partie des lieux communs de la naturopathie. Cela est pourtant payant et attire les foules. C'est aussi une bonne initiation à une vie plus saine et équilibrée. Nul n'est tenu d'être raëlien pour accéder à ce savoir, cependant Raël leur démontre que ce n'est qu'un tout : les extra-terrestres, la vie naturelle, même les arts martiaux, en la personne de Bruce Lee, font partie de sa "philosophie" par cette citation : "ceux qui ne savent pas qu'ils marchent dans l'obscurité ne verront jamais la lumière". Les moyens employés par Raël dans sa revue sont très étudiés : par la bande-dessinée, il fait passer ses messages, par des dessins humoristiques, il dénonce, par les photos, il suggère, par les mots croisés, il détend, par les poèmes, il vous permet la créativité. La secte raëlienne est bien structurée, bien organisée. Elle comporte plusieurs niveaux, le niveau 6 étant celui de Raël, le niveau 5 ne comportant à ce jour que 3 guides évêques sur la planète Terre. La multitude de membres ne se compte plus, ils étaient 5298 en 1981. A la sortie de chaque conférence, ufologique ou autre, mais ayant un rapport

830407 B

Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A. - P.P.

SOMMAIRE

- SHOW-BIZ p. 3
- L'ARBRE QUI CACHE LA FORET p. 3
- LE CAS "COYNE" : UN CAS "BETON" ? p. 4
  Un cas (presque) parfait
- MESSAGES DANGEREUX p. 9
  A propos d'un débat radiophonique
- LE PETIT MARTIEN DECHAINE p.14
  Anti-manières
- INTERVIEW CLAUDE RIFAT p.16
  Locus coeruleus et micro-ondes
- DOSSIERS OVNI-PRESENCE p.21
  Ils viennent de paraître
- RAEL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI p.22
  L'évolution d'une secte soucoupiste

"philosophique", les raëliens distribuent inlassablement leurs tracts, qu'il pleuve ou qu'il vente, et débitent les mêmes lithanies sur les créateurs de l'Humanité. Ils sont convaincus et sincères. Dans les conférences qu'ils font régulièrement aussi, ils essayent de convaincre par des propos enflammés, mais le public ne dépasse guère à l'heure actuelle que la trentaine de personnes. Qu'elles soient ufologiques ou non, les conférences ne paient plus.

1981 fut pourtant une très bonne année pour les raëliens puisqu'il y a 42% de guides en plus par rapport à 1980.

Les stages d'éveil qui ont lieu avec Raël en Suisse, en Italie, au Canada, au Mexique, au Japon, en Guadeloupe, à la Nouvelle-Orléans et récemment en Bretagne ont accueilli 300 personnes et 158 en stage d'initiation. En deux ans, les effectifs ont doublé.

La secte raëlienne ne se porte que de mieux en mieux. Si bien même qu'elle vient d'être reconnue officiellement RELIGION par le gouvernement canadien après une procédure de plus d'un an. Ceci place la religion raëlienne sur le même plan que



Méditation sensuelle.
Doc. L'Apocalypse.

les autres religions au point de vue fiscal et en ce qui concerne le jour de congé religieux annuel pour les non catholiques que les entreprises doivent accorder.

A quand la religion "monnéenne", "ignacienne", "siragusienne", j'en passe et des meilleures... □

Lilyane Troadec

Ce sujet a fait l'objet d'un exposé lors des rencontres ufologiques de Vevey (13 & 14/2/82).

(1) Nom d'emprunt utilisé pour l'édition de ses disques.
(2) Voir l'enquête du CECRU.
(3) Tarifs datant de quatre ans.

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html

Note importante : il est interdit de récupérer la version numérique de la présente publication et de la mettre en ligne sur tout site web, blog, réseau social, y compris un site personnel, amateur, etc. La seule parution en ligne autorisée par l'éditeur de cette revue est celle figurant sur le site web de l'AFU (Archives for the Unexplained). Toute autre parution non autorisée sera réputée contrefaite et toute contrefaçon sera susceptible de poursuites.

Important note: It is forbidden to retrieve the digital version of this publication and put it online on any website, blog, social network, including a personal site, amateur site, etc. The only online publication authorized by the publisher of this journal is the one appearing on the AFU (Archives For the Unexplained) website. Any other unauthorized publication will be deemed a copyright infringement and any infringement will be liable to prosecution.